

# Communauté des Communes du Pays Viganais

## PAT du Pays Viganais

Date de la dernière actualisation : 26/02/2024



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2022
- › PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 1**
- › Date de labellisation : 2022

## Territoire

### Caractéristiques et enjeux du territoire

Occitanie

Gard

Contexte :

L'agriculture en Pays Viganais est une agriculture de montagne qui jusqu'au début du 20ème siècle était essentiellement une agriculture vivrière qui a connu un déclin jusqu'au début des années 70. Elle est constituée aujourd'hui de produits tels que l'oignon doux, la pomme reinette, le pélardon (fromage de chèvre), la châtaigne, le miel... La culture maraichère en agroécologie est aussi en pleine expansion sur des

petites surfaces qui accueillent des productions diversifiées. L'élevage bovin est extensif et la pratique de l'agropastoralisme essentiellement liée à l'élevage ovin depuis des millénaires a permis aux Causses et Cévennes d'être inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011.

C'est grâce à une structuration autour de labels de qualité (AOP, IGP,AB), de produits de niche et diversifiés, que l'agriculture du territoire a connu un renouveau. Les agriculteurs vendent aujourd'hui leurs productions sur les marchés et grâce aux coopératives dans la grande distribution mais aussi à travers les commerces de vente en circuit court comme « Biocoop » ou « Aura des champs ».

Cependant, le manque de structuration de la capacité de conservation et de transformation ne facilite pas l'installation de nouveaux producteurs. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), actuellement en cours d'élaboration, permettront de définir les zones dédiées à l'agriculture sur le territoire de la CCPV. C'est ce qu'avait confirmé le diagnostic de TERRA RURAL en 2015 avec l'existence d'un potentiel foncier qui pourrait permettre de répondre à la demande croissante de produits locaux par les habitants du territoire.

C'est fort de ce constat partagé par l'ensemble des acteurs locaux qu'est née la volonté de rassembler les acteurs du territoire afin d'impulser une démarche partenariale et in fine parvenir à la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial.

Thématiques prédominantes :

- Structurer la filière agroalimentaire autour des objectifs fixés par la loi EGAlim

Accompagner les restaurations collectives dans une stratégie propre de lutte contre le gaspillage alimentaire

Accompagner les restaurations collectives sur les modalités de mesure de l'approvisionnement en produits de qualité tels que définis par la loi Egalim

Soutenir les équipes de cuisines collectives dans leurs démarches vers une alimentation durable

(augmentation de produits bruts et locaux, protéines végétales, réduction des produits ultra-transformés, équilibre nutritionnel des menus...)

- Mise en valeur du patrimoine alimentaire et des produits locaux SIQO

Accompagner les producteurs locaux vers une reconnaissance de la qualité de leur production au travers des labels définis par la loi EGAlim

Accueillir et favoriser l'installation d'agriculteurs localement et permettre une rémunération la plus juste possible, notamment au moyen d'une stratégie de maîtrise du foncier agricole (SCoT, PLUi

Valoriser les produits locaux et labellisés à destination des restaurations collectives

Établir des modalités d'approvisionnement en produits locaux dans les restaurations collectives et commerciales qui répondent aux attentes des différentes parties prenantes

Accompagner la structuration de la logistique du fournisseur local (producteur/transformateur) au consommateur

Identifier les filières (production et transformation) peu développées qui seraient adaptées à notre terroir et aux besoins du marché local en définissant des modèles économiques cohérents et clairs ainsi que des itinéraires techniques adaptés à une production agricole durable

Prendre en compte le changement climatique pour renforcer la résilience des exploitations.

- Éducation alimentaire autour de l'alimentation durable et lutte contre le gaspillage alimentaire (environnement)

Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire en les faisant participer aux actions de mesure et de lutte contre le gaspillage alimentaire

Informers les enfants sur l'équilibre alimentaire et la production alimentaire (origine des produits, mode de production...)

Former les encadrants présents lors des temps périscolaires et de cantines (dont petite enfance) sur l'accompagnement des enfants durant les temps de repas et la lutte contre le gaspillage alimentaire

- Justice sociale dont lutte contre la précarité alimentaire

Mettre en place des partenariats avec les associations locales et les restaurations collectives pour la récupération des repas non consommés en faveur des plus démunis.

Inciter les producteurs locaux à fournir les associations (Restos du cœur) en produits frais à un tarif solidaire.

## Chiffres clés du territoire



**10 014** habitants

**21** communes

**26,05** habitants/km<sup>2</sup>

**384,41**km<sup>2</sup> de communes



**21,01%** de SAU

**12,45%** de la SAU en bio

**110** exploitations/km<sup>2</sup>

**8 064,00** hectares de SAU



26% de pauvreté

16,12% de chômage

17 450,00€ de revenu médian



35,37 hectares artificialisés

## Gouvernance

### Porteurs du projet

- › Communauté de Communes du Pays Viganais (Intercommunalité)

### Nom de l'instance de décision

Commission Agriculture-Forêt (COFIL)

### Partenaires de l'instance de décision

- › Elus des différentes communes de l'EPCI (Collectivités territoriales, État)
- › Agriculteurs (Acteurs de la production agricole dont foncier)

### Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

- › DRAAF (Collectivités territoriales, État)
- › Agriculteurs et agricultrices (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › SAFER (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › ADDEARG (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Terre de Liens (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Chambre d'Agriculture du Gard (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › CIVAM (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Traiteur Molostoff (Acteurs de la restauration collective)
- › Education Associative du Mas Cavailiac (Acteurs de la restauration collective)
- › Centre Louis Defond (Acteurs de la restauration collective)
- › Maison de retraite de l'Oustaou (Acteurs de la restauration collective)
- › Cité scolaire André Chamson (Acteurs de la restauration collective)
- › SIVOM du Pays Viganais (Acteurs de la restauration collective)
- › Anne Guichard - Diététicienne (Acteurs de la santé)
- › Pauline Pibarot - Diététicienne (Acteurs de la santé)
- › SCIC Nourrir L'avenir (Acteurs de la santé)
- › Association Groupe CVN (Acteurs du social)
- › CPIE des Causses Méridionaux (Acteurs environnementaux)
- › Association Orizom (Acteurs environnementaux)
- › Association COPASANA (Acteurs environnementaux)
- › Association Graine de Jade (Acteurs environnementaux)

## Les objectifs stratégiques du projet

- Structurer la filière agroalimentaire autour des objectifs fixés par la loi Egalim
- Valoriser les agriculteurs locaux et leurs produits qui sont nombreux à bénéficier de SOQ (AOP Pélardon, AOP Oignon doux, AOC châtaignes des Cévennes, truites biologiques, IGP miel des Cévennes)
- Éduquer les enfants autour de l'alimentation durable et le gaspillage alimentaire
- Valoriser les produits « bruts » locaux y compris des produits non-calibrés (transformation, stockage, distinctifs de qualité) en augmentant leur valeur ajoutée. L'objectif est de limiter le gaspillage alimentaire.
- Lutter contre la précarité alimentaire

## Les principales actions du PAT par axes thématiques

Type d'action	Actions phares	Avancement
---------------	----------------	------------

## Évaluation

### Coopération

#### Coopération inter-PAT

Non

#### Coopération interterritoriale

Non

### Moyens financiers et humains

#### Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les programmes de coopération territoriale européenne
- › Les aides des Régions
- › Les aides des Départements
- › Plan de relance

#### Moyens humains

1 ETP

#### Coopération interterritoriale

## Contact

Célia dupetit

04 99 54 27 13

c.dupetit@cc-paysviganais.fr

Chargée de mission Projet Alimentaire Territorial

3 avenue Sergent Triaire

30120 Le Vigan

## Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km<sup>2</sup> : INSEE - 2020 - Territoire

Km<sup>2</sup> de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région